



COMMUNIQUÉ

« Réouverture du Centre d'Hébergement d'Initiation d'Activités de Pleine Nature ».

Monsieur Patrick LECANTE, Maire de la Commune de Montsinéry-Tonnégrande, informe les Administrés que la Commission de Sécurité en date du 05 avril 2018, a autorisé la réouverture du Centre d'Hébergement d'Initiation d'Activités de Pleine Nature (CHIAPN), au bourg de Tonnégrande au public.

Monsieur Patrick LECANTE, signale également que le coût de cet ouvrage s'est élevé à un montant de 1 125 000€.

Montsinéry-Tonnégrande, le 12 avril 2018

Le Maire,



Patrick LECANTE